

Mon
Quartier

Infos

Pasteur Monery

Compte-rendu de la permanence du 18 décembre 2019

Participants

Présidente : Mme Sophia BRIKH, conseillère municipale

Correspondant territoire : M. Sébastien ARNAUD, coordinateur au conseil de quartier, excusé

Nombre d'habitants : 15

Délégués :

ALBERCA Sandrine

BELACEL Amar

BUXASSA Xavier

MARTY Liliane

RASENNADJA Zohra

SERVE Eliane

Compte-rendu de la discussion

- Tour 22 rue Beethoven, 6ème, 8ème, 10ème et 11ème étage : Les locataires évoquent des problèmes de voisinage et un manque de respect des voisins avec des nuisances sonores régulières et des dépôts de poubelles sur les paliers et des personnes qui urinent dans les ascenseurs. Le personnel d'entretien peut en témoigner. Certains locataires disent ne plus pouvoir aller sur leurs balcons. Un locataire au 6ème a été identifié par ses voisins comme causant des troubles et ayant de réelles difficultés d'hygiène sans rien faire pour améliorer la situation. Cette personne répondrait qu'elle a « tous les droits ». Les coordonnées de ce locataire sont pris au cours de la séance pour suite à donner.
- Toujours au 22, des cambriolages dont les auteurs vivraient dans un appartement de la même tour, et un squat d'appartement sont évoqués.
- Il y a également une problématique de stationnement récurrent d'un habitant devant l'accès pompiers.
- Au niveau des espaces verts, une intervention de dé-densification est demandée.
- Des locataires indiquent que la communication avec le bailleur est difficile, l'accueil téléphonique et physique n'est pas qualitatif et le délai de traitement des doléances n'est pas raisonnable. Le bailleur reconnaît que des améliorations sont souhaitables.
- Concernant la problématique des encombrants, le bailleur rappelle que les encombrants n'ont pas à être déposés vers le local poubelles. Il indique que leur ramassage est répercuté dans les charges des locataires. Le bailleur a contractualisé avec un prestataire dans cet objectif.
- Concernant les problèmes de voisinage, la Sacoviv peut faire un rappel au bail aux locataires qui causent des troubles mais pour cela il faut que les habitants réalisent les signalements.
- L'association Mouvement de Palier qui accompagne des habitants du quartier Max Barel en lien avec la SACOVIV sur la thématique du cadre de vie et des encombrants invite les locataires nombreux à la permanence à se regrouper afin de porter des actions collectives pour améliorer ensemble la situation
- Un locataire évoque la présence de tranchées sur le grand parking, elles sont un lieu de dépôt de déchets ; Le bailleur répond que le gardien est compétent pour traiter cette question et le débarrasage sera fait au fur et à mesure des signalements émis.
- Dans la cave au 24 rue Beethoven : des déchets ont été laissés par une entreprise de BTP après intervention au nom du bailleur. Un habitant a nettoyé les déchets laissés car sa moto était stationnée à proximité. Le bailleur prend note de cette information.
- Un locataire évoque une problématique avec sa moto qui est bloquée dans la cave depuis 2 ans à cause d'une chaîne qui aurait été mise en place par le bailleur.

- Un problème d'accès PMR au 24 est également évoqué.
- Parking 24 rue Beethoven et dans la rue : des problèmes de propreté sont évoqués : rats, déchets sur le parking, vers la chaufferie, encombrants
- Au 24, présence de jeunes d'environ 20/25 ans qui squattent (un des jeunes se glisse au travers des barreaux pour pénétrer dans le local puis l'ouvrir afin de permettre aux autres d'y accéder) un local au rez-de-chaussée une partie de la nuit (installation d'un baby-foot).
- Au 24, présence un soir du mois d'octobre de plus d'une vingtaine de jeunes avec des barres de fer dans l'allée et à l'extérieur. L'habitant ayant identifiée ce phénomène n'a pas souhaité appeler le service de police car peur de divulgation d'identité et peur des représailles. Elle dit ne pas connaître le numéro du TOP qui lui sera transmis en fin de séance. Grand parking : un habitant évoque une voiture de marque BMW qui pourrait être qualifiée d'épave
- Tour 25 : les locataires évoquent une problématique de prostitution
- Échanges avec les habitants de la copropriété Villaverde :
 - ✓ Des habitants évoquent un vol de scooter retrouvé carbonisé et des dégradations de biens ces derniers jours. Les copropriétaires indiquent que leur portail n'est pas suffisamment sécurisé et s'ouvre tout seul. Et la vidéo-verbalisation ne couvre pas les propriétés privées. La Ville les invite à prendre contact avec leur syndic pour, dans un premier temps, réparer le portail et limiter les accès à la propriété privée.
 - ✓ Ils évoquent également des préconisations inscrites au PLU-H qui contraindraient les copropriétaires à installer des volets en bois ce qui ne serait pas suffisamment sécurisant. Ce point sera vérifié
 - ✓ Le sens interdit rue Gershwin en serait pas respecté. Des contrôles sont faits et se poursuivront.
 - ✓ Problématiques de collecte des ordures ménagères : une réunion est prévue le 14 janvier entre des représentants de VillaVerde et la Métropole pour trouver des solutions suite à des dysfonctionnements au niveau de la collecte qui ont généré des nuisances et la présence de rats notamment. La Ville sera représentée à cette rencontre.
- Angle Vivaldi/Beethoven : il y a un problème de visibilité au croisement de ces rues. Un point technique sur place serait utile de façon à étudier des propositions. Les habitants proposent que des stationnements soient tracés sur la rue Beethoven.
- Abords de l'école Pasteur : les abords de l'école et la route de Corbas sont particulièrement embouteillés le matin, le parking public à proximité de l'école est saturé. Un habitant demande s'il y a une solution qui consisterait à donner la possibilité aux parents de déposer les enfants à partir de 7h45 ou 8h00.
- Travaux sur les trottoirs de la rue George Gershwin qui génère des difficultés d'accès à la résidence et au local poubelle. Les riverains se plaignent de l'absence d'information sur ces travaux. La Ville va vérifier ce point.

Point global sécurité publique :

La Ville rappelle que l'anonymat est garanti lorsque les personnes font un signalement par téléphone et ne souhaitent ne pas donner leurs noms et coordonnées. Il faut que les habitants soient rassurés sur ce point et se rendent compte que transmettre une information sur un fait lié à la sécurité relève de leur rôle de citoyen. De plus, si les habitants ne transmettent pas une information concernant une problématique en temps réel, il n'est pas possible d'intervenir utilement. Il ne s'agit pas de délation.

La Ville rappelle également le fonctionnement de la vidéoprotection qui n'a pas vocation à intervenir sur les propriétés privées.

Point d'organisation générale :

Le local utilisé pour la permanence permet à plus d'habitants du secteur de venir. Or, il conviendrait de rendre le local plus agréable et de mieux signaler le lieu de la réunion

Prochaine permanence

Mercredi 15 janvier 2019 à 18h15

**Salle d'activité du groupe scolaire Pasteur
6 route de Corbas**